

DEC121912DR17

**Décision portant nomination de Laurence Dartevelle
assistante de prévention dans une unité du CNRS**

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC08A012DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7139, intitulée Végétaux marins et biomolécules, dont la directrice est Catherine Boyen ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 10 juillet 2012 ;

Considérant que Mme Laurence Dartevelle a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par l'Université de Bourgogne du 26 novembre 2007 au 28 novembre 2007 et du 16 juin 2008 au 18 juin 2008 ;

DECIDE :

Article 1 : Mme Laurence Dartevelle, Technicienne de classe supérieure, est nommé assistante de prévention dans l'unité du CNRS n°7139, à compter du 10 juillet 2012.

Mme Laurence Dartevelle exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Laurence Dartevelle est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Roscoff, le 12 juillet 2012
La directrice de l'unité

Catherine Boyen

Visa du délégué régional du CNRS

André Quinquis

Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie

Jean Chambaz